

# COMMENTAIRES DU CONGRÈS ET DU COMITE DIRECTEUR DE LA FFR DU 30 JUIN AU 2 JUILLET 2022



## COMMENTAIRES DU CONGRÈS ET DU COMITE DIRECTEUR DE LA FFR DU 30 JUIN AU 2 JUILLET 2022

Trois jours qui ne furent de pas de tout repos (y compris du fait de la top Bodega ;-)) mais trois jours utiles pour la démocratie et la transparence où nous avons su être constructifs quand il le fallait, mais où nous nous sommes également battus pour faire entendre nos différences et pour défendre nos convictions et valeurs !

Retrouvez aussi ces commentaires sur notre site web [en cliquant ici.](#)



## I – AGORA ET CONGRÈS DU 1ER ET 2 JUILLET

### 1 – DEUX INDICATEURS QUI MONTRENT LE DOUTE DES CLUBS

- **Plus de 55% de clubs non-inscrits**, signe d'une démobilitation des clubs. Le quorum n'a pas été atteint pour l'AG extraordinaire qui n'a donc pu se tenir.
- **31% clubs se sont déclarés contre le budget** sachant que près de 15% des clubs se sont abstenus alors même que nous n'avions pas organisé de mobilisation

## 2 – UNE BODÉGA ULTRA SYMPA AVEC L'ESPRIT QUI SIED AU RUGBY

Vendredi soir, une immense Bodega articulée autour des produits du terroir a été organisée dans les salons du Stade Vélodrome. Immense bravo à toutes les Ligues régionales qui se sont mobilisées. Bravo aussi à tous les bénévoles de la Ligue Sud qui ont été au top pendant tout le WE !

## 3- UNE AGORA TRÈS TERNE

Très peu de questions ont été posées à l'Agora, qui s'est transformée de fait en un discours plutôt descendant pratiquement sans interaction avec le public. Deux points à noter :

- **Un échange intéressant sur le féminin** en évoquant le triple problème de la concentration des meilleures féminines sur 3 ou 4 clubs, l'absence d'indemnités pour les clubs formateurs, et les carences d'un championnat taillé pour les plus gros clubs.
- **Un échange inexistant sur les bénévoles** : non réponse de Christian Dullin à une question évoquant le manque de bénévoles dans les clubs, se contentant de dire doctement que le nombre de dirigeants progressait. Le problème étant que les bénévoles ne sont pas tous dirigeants licenciés et que leur nombre est en baisse.

## 4 - UNE PRISE DE PAROLE INDÉCENTE SUR LA QUESTION DE FRANCE 2023

Nous avons été choqués par l'intervention indécente du Président de France 2023 qui s'est exprimé lors de l'Agora en ayant « une pensée » pour le directeur du GIP 2023 et reprochant la « campagne de presse » qu'il subit.

- Intervention qui faisait écho à celle de Bernard Laporte en Comité directeur qui, pour sa part, évoque les « allégations » de la presse à l'encontre de son "ami" Claude Atcher
- Face à de tels propos j'ai pris la parole lors de l'Agora pour avoir à mon tour plutôt « une pensée pour les salariés de France 2023 »

Il était indécent d'avoir une pensée pour le directeur du GIP sans le moindre mot pour les salariés au regard des résultats de l'enquête de l'Equipe !

## **5 – DES QUESTIONS PERTINENTES EN AG : PROMESSES NON TENUES, SURCÔÛT LICENCES...**

Plusieurs questions ont été posées par des Présidents de Club pour exprimer l'incompréhension :

- Face à la promesse de campagne de Bernard Laporte non tenue : la prise en charge des frais d'arbitrage, soit l'équivalent d'un « manque à économiser de 9 millions d'euros » par an !
- Face au « surcoût de 4 millions d'euros » consécutif à l'augmentation du prix de la licence assurance !

**Au total 13 millions de moins pour les clubs** : presque la moitié du plan de relance annulé ! Et ceci alors même que la FFR encaisse 13,5 millions d'euros de recettes de la vente du Tournoi au fonds d'investissement CVC !!!

## **6 – L'INFORMATION D'UNE CONDAMNATION DE LA FFR PAR LE TRIBUNAL DE VERSAILLES À TRANSMETTRE SON GRAND LIVRE**

Coup de chapeau aux dirigeants d'un club de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur et à ses dirigeants !

- Ils auront fait 3 ans de procédures pour obtenir la transmission du grand livre comptable de la FFR et demandent que tous les élus de la FFR en soient

destinataires, ce que nous acceptons bien sûr.

- On se demande encore pourquoi la FFR, comme la ligue Sud avant elle, a bloqué pendant 3 années la transmission des comptes et le coût que ce blocage absurde aura généré !

Le tribunal a tranché et c'est une bonne chose pour la démocratie et la transparence !

## **7 – DES COMPTES ILLISIBLES ET INQUIÉTANTS**

Les comptes sont présentés par "direction" ce qui ne permet pas d'entrer dans le détail, notamment sur des sujets importants comme l'évolution de la masse salariale totale ou le résultat d'exploitation

- Notons un résultat positif de seulement 1,5 millions d'euros en dépit de l'apport de 13,5 millions de CVC et sans que les clubs en bénéficient !
- Sans cet apport exceptionnel de CVC la perte serait de 12 millions d'euros... cela fait froid dans le dos !

## **8 – UNE AGRESSIVITÉ DÉPLACÉE DE BERNARD LAPORTE**

Dans son discours d'entrée Bernard Laporte a cité une phrase de Lamartine « la critique est la puissance des impuissants », à l'encontre des représentants d'Ovale Ensemble et de votre serviteur

- Ce à quoi j'ai répondu en citant, avec le sourire, Louis Pasteur « ayez le culte de l'esprit critique », ayant pour conviction que le doute est un puissant moteur de l'action et que le débat est toujours utile !
- On aurait pu rappeler que les élus Ovale Ensemble ont voté à l'unanimité plus de 80% des décisions du Comité directeur, mais s'opposent fermement à d'autres comme c'est leur droit et peut être leur devoir !

Le trésorier de la FFR n'a pas été en reste, critiquant « une lecture des comptes par un chef d'entreprise »

- Je ne pense pas qu'il y ait de honte à être chef d'entreprise, ni que ce soit une expérience inutile pour la gestion de l'Association FFR qui a un budget de 135 millions d'euros.

Et, cerise sur le gâteau, Bernard Laporte m'a accusé d'avoir été un défenseur du projet Grand Stade, en oubliant

- Qu'il est le 1er responsable de la façon calamiteuse dont ce projet a été stoppé, bafouant les règles juridiques les plus élémentaires et causant ainsi d'important frais de compensation pour la FFR.
- mais aussi que je n'étais pas élu à la FFR à l'époque du projet ... au contraire de Christian Dullin, Alain Doucet, Patrick Buisson, Henri Mondino et d'autres, proches collaborateurs du président actuel !!

## **9 – LA CONFIRMATION D'UN DÉSÉQUILIBRE DES SUBVENTIONS FFR EN DÉFAVEUR DES LIGUES DU NORD**

La subvention FFR par licencié peut être le triple en Occitanie ou Nouvelle Aquitaine de celle obtenue dans de plus petites Ligues, ce que le trésorier de la FFR n'a pu que confirmer suite à ma question.

- Il ne s'agit pas de baisser les subventions des Ligues NA ou Occitanie bien sûr
- Mais d'augmenter la subvention aux Ligues de Bretagne, Hauts de France, Normandie, Grand Est, Bourgogne Franche Comté, Auvergne Rhône Alpes, Ile de France ! C'est indispensable, car l'équité dans la subvention de la FFR doit être la norme.



## II - COMITÉ DIRECTEUR DU 30 JUIN 2022

### 1 – UN HALLUCINANT ÉCHANGE AVEC BERNARD LAPORTE SUR LE MANAGEMENT DE FRANCE 2023

En toute fin de Comité directeur, ce que le relevé de décisions envoyé par la FFR aux clubs ne mentionne absolument pas, j'ai demandé si la FFR, qui est actionnaire majoritaire du GIP 2023, avait envisagé de procéder à une mise à pied conservatoire du directeur général du GIP au regard des résultats de l'enquête terrifiante du journal l'Equipe.

Une question légitime quand on sait que Claude Atcher lui-même a utilisé ce principe de "mise à pied" dans la gestion de ses équipes

Réponse hallucinante de Bernard Laporte qui évoque les « allégations » du journal, mentionne que le Président de la République lui-même l'aurait soutenu (à vérifier) et menace de me renvoyer devant le Comité éthique de la FFR.

Ce serait quand même exceptionnel, que je sois renvoyé devant le Comité éthique en lieu et place de Claude Atcher !!

## 2 – UNE ÉTONNANTE ORGANISATION DU COMITÉ DIRECTEUR

**Nous ne pouvons pas nous exprimer.** Pour la 3ème fois, le secrétaire général de la FFR, Christian Dullin n'avait prévu aucun temps pour les questions diverses, qui sont notre seul temps d'expression. Une manière de nous empêcher de porter nos idées, alors que nous avons demandé 45 minutes lors du dernier Comité directeur.

**La liste des questions que nous avons été empêchés de poser est longue.** Nous voulions notamment :

- Savoir pourquoi il fallait maintenant avoir la carte d'identité recto verso pour toutes les catégories ?
- Comprendre pourquoi nous ne recevons toujours pas les newsletters internes de la FFR alors que nous les réclamons depuis 3 comités directeurs ?
- Avoir les comptes du GIP 2023 et du GIE Rugby et Hospitalités de 2018, 2019, 2020 et 2021
- Vérifier que la retransmission "en clair" des matchs du XV de France est protégée car il nous semble que ce n'est pas le cas pour les rencontres des Tournées d'automne et d'été ne le sont pas.
- Comprendre la position de la FFR sur l'arrivée de provinces sud-africaines dans la Coupe d'Europe et savoir quelle logique historique, géographique et écologique on y trouve ?
- S'interroger aussi sur la santé des joueurs avec cette perspective
- Avoir enfin un tableau récapitulatif des prêts faits à certains clubs et des remboursements associés.
- Etc..

## 3 – UNE BONNE CONVENTION FFR LNR VOTÉE À L'UNANIMITÉ

Pour le coup c'est un point dont on peut sincèrement se féliciter tant il est nécessaire de s'entendre en s'alignant derrière l'intérêt supérieur du rugby et des équipes de France. Des points clés sont traités comme la mise à disposition des joueurs à XV et à 7, l'évolution du championnat en se calant sur un système identique de montée descente

pour la ProD2 et la Nationale 1, des réflexions communes sur l'arbitrage, le 7 ou l'international...

### **Il conviendra toutefois d'être vigilant sur 3 points :**

- **Les féminines.** Comme Jean Marc Lhermet l'a rappelé, si la convention rapproche les Académies et les centres de formations des clubs pros, ces derniers n'ont pas toujours de féminines. S'assurer que nous avons des solutions à proposer à nos futures championnes est un enjeu clé pour l'avenir. A noter que la même vigilance doit concerner les arbitres.
- **La couverture géographique,** essentielle quand on sait que certaines parties du territoire ne comptent pas de clubs pros et que des talents peuvent émerger partout en France et dans nos DROM.
- **La répartition de l'héritage de France 2023.** L'hypothèse de base est un profit de 70 millions d'euros. Une très belle somme même si elle est éloignée des 200 millions que Claude Atcher avait annoncé au Figaro quand il a voulu convaincre l'Etat de soutenir le projet de candidature de la France à la Coupe du Monde. Sur cette hypothèse de 70 M, à date 21 millions iront vers les collectivités, 16 millions vers la LNR pour la formation haut niveau et 33 millions vers la FFR (dont 10 pour les équipements). Avec Ovale Ensemble nous serons vigilants à la part résiduelle laissée au rugby amateur.

## **4 – QUELQUES AUTRES BONNES DÉCISIONS VOTÉES À L'UNANIMITÉ**

- Une convention avec l'ANDES association qui fédère les élus du sport
- L'alternance à la présidence du conseil de discipline du rugby français avec Pierre Conte représentant de la LNR
- La validation des labels et des étoiles pour quelques écoles de rugby en notant que la saison prochaine 396 écoles de rugby vont devoir renouveler leur dossier sur un total de 978 qui sont labellisées dont 32 avec 3 étoiles.
- Plusieurs évolutions règlementaires qui vont dans le bon sens et notamment :
  - plus de souplesse dans les prêts de joueurs entre pro et nationale,
  - un préparateur physique en Nationale,
  - des ajustements sur les obligations qui restent quand même



incroyablement basses pour le haut niveau puisque l'on peut jouer en Pro avec seulement 50 joueurs à l'EDR, avec 45 en Nationale et 40 en Fédérale 1.

## **5 – UNE RÉFORME PAR CONTRE INQUIÉTANTE SUR LES FORFAITS !**

- Il a été décidé de supprimer le retrait de 2 points terrains pour une équipe qui fait forfait.
- En lieu et place elle marque 0 point comme pour un match perdu.
- Il ne faudrait pas que cette règle "Forfait=Perdu" incite certaines équipes à ne pas faire les déplacements périlleux et coûteux.. L'enjeu est toujours de favoriser le jeu, pas les calculs

## **6 – ENFIN DU BON SENS ET UN ALIGNEMENT SUR NOTRE POSITION S'AGISSANT DES RASSEMBLEMENTS**

Pour le coup la FFR nous écoute enfin.

- Cela fait des années que nous expliquons que les rassemblements, s'ils sont parfois nécessaires, sont le plus souvent mortifères.
- La proximité est le premier critère de la pratique comme l'a montré l'étude de géo localisation de licenciés réalisée il y a quelques années.
- Avec un bon travail de la DTN que nous avons salué, la FFR recommande donc maintenant aux clubs de jouer autant que possible en "nom propre", de ne pas hésiter à pratiquer le X ou le 7 plutôt que d'absolument vouloir monter à XV.
- Il était temps après des années à favoriser l'absurde !

## **7 – UNE ANNULATION DE LA RÉFORME DE LA FÉDÉRALE 3 MAIS RIEN SUR LE RETOUR DES TITRES DE CHAMPIONS DE FRANCE POUR LE RUGBY TERRITORIAL**

- Nous avons donc eu, et fort heureusement, la confirmation de l'annulation

par la FFR, au dernier moment, de la réforme de la Fédérale 3.

- Sur ce point, la FFR paie au prix fort le fait de n'avoir pas accepté le débat pourtant prévu en AG ou en Comité directeur
- Pas de réponse, par contre, à notre demande de rétablir les titres de champions de France pour le rugby territorial qui reste le dindon de la farce !
- Pas de réponse non plus à la demande d'un président de Ligue qui souhaite une aide FFR pour gérer les championnats de fédérale 2 féminine, un point qu'on étudiera...
- Pas de réponse non plus à la demande que la FFR assume le surcoût des frais d'arbitrage quand elle décide de longs déplacements pour que les matchs soient arbitrés par des arbitres féminines.

## **8 – UNE REVALORISATION DES FORFAITS ET IK DES OFFICIELS DE MATCHS QUI NE DIT PAS TOUTE LA VÉRITÉ**

Les indemnités kilométriques des officiels de matchs passent de 0,39 euros à 0,45 euros. Et les forfaits augmentent de 20 euros

- Cela apparaît à priori comme une bonne nouvelle, sauf que la mesure se fait à enveloppe constante et que les officiels de matchs seront contraints d'officier dans un petit périmètre géographique en multipliant les rencontres avec les mêmes clubs !

## **9 – UNE RÉFORME DE L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DES COMPÉTITIONS QUI SERA UNE PERTE POUR LES CLUBS À TERME**

Là aussi une réforme en trompe l'œil

- Au lieu de recevoir des remboursements kilométriques au réel en fin de saison, les clubs vont percevoir en début de saison une prime de participation à tel ou tel championnat, une prime de développement puis une prime de performance selon l'avancement dans la compétition.
- Sur le papier on se dit que c'est top pour la trésorerie des clubs

- Dans les faits la FFR se préserve d'une augmentation future des indemnités kilométriques qu'elle remplace par des primes !

## EN CONCLUSION

### **Ces trois jours de congrès ont vu s'alterner le bon, le moins bon et le mauvais**

- Le bon ce sont les décisions que nous (Ovale Ensemble) avons validées à l'unanimité ce qui correspond à près de 80% des décisions votées en Comité directeur.
- Le moins bon c'est quand la gouvernance de la FFR essaie de nous enfumer avec des comptes illisibles ou des réformes en trompe l'œil...
- Le mauvais et même l'indécent c'est quand on a des pensées pour le directeur du GIP ou qu'on prend carrément sa défense, sans avoir un moindre mot pour les salariés.

Ainsi va la vie de la FFR. Bonnes vacances à toutes et à tous et plus que jamais forza !!!

Florian Grill

Président Ovale Ensemble

